

**LA RECONNAISSANCE DU STATUT D'ETAT A DES ENTITÉS CONTESTÉES :
APPROCHES DE DROIT INTERNATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNE**

PROGRAMME

1^{ère} demi-journée : jeudi 1^{er} juin 14 h-18 h (13:30 café d'accueil)

Ouverture du Colloque par David DECHENAUD, Doyen de la Faculté de droit de Grenoble

Mots de bienvenue par Théodore CHRISTAKIS, Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Directeur du CESICE et Thierry GARCIA, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

Rapport introductif (Thierry GARCIA, Professeur à l'Université Grenoble Alpes)

I- La reconnaissance en droit international du statut d'Etat à des entités contestées

Président : Théodore CHRISTAKIS, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

La reconnaissance et le droit international : quelques réflexions théoriques et épistémologiques
(Jean D'ASPREMONT, Professeur à l'Université de Manchester)

Evolution historique des critères de reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées
(Antonello TANCREDI, Professeur à l'Université de Palerme)

Les critères de l'obligation de non reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées
(Catherine MAIA, Professeure à l'Université de Porto)

Reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées et responsabilité internationale
(Maurizio ARCARI, Professeur à l'Université Milan Bicocca)

La CIJ et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Béatrice BONAFÉ,
Professeure à l'Université de Rome Sapienza)

La reconnaissance de la qualité d'Etat à Daesh dans le cyberespace (Emilie LEGRIS et Dimiti
WALLAS, Doctorants contractuels à l'Université Nice Sophia Antipolis)

2^{ème} demi-journée : vendredi 2 juin 9 h 30-12 h 30 (9:00 café d'accueil)

II- La reconnaissance en droit régional du statut d'Etat à des entités contestées

Présidente : Anca ALINCAI, Professeure à l'Université Grenoble Alpes

L'Union européenne et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Cécile RAPOPORT, Professeure à l'Université Rennes 1)

La Cour de justice de l'Union européenne et les entités contestées (Alexis MARIE, Professeur à l'Université d'Auvergne)

La Cour européenne des droits de l'homme et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Anca ALINCAI, Professeure à l'Université Grenoble Alpes)

L'Union africaine et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Makane MBENGUE, Professeur à l'Université de Genève)

La Cour interaméricaine des droits de l'homme et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Sabine LAVOREL, Maître de Conférences, HDR, à l'Université Grenoble Alpes)

L'ASEAN et la reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées (Constance CHEVALLIER-GOVERS, Maître de Conférences, HDR, à l'Université Grenoble Alpes)

3^{ème} demi-journée : vendredi 2 juin 14 h -17 h

III- La reconnaissance en droit interne du statut d'Etat à des entités contestées

Présidente : Alina MIRON, Professeure à l'Université d'Angers

La reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées au regard des autorités législatives françaises (Laurent TRIGEAUD, Maître de Conférences à l'Université Paris II)

La reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées au regard des autorités juridictionnelles françaises (Alina MIRON, Professeure à l'Université d'Angers)

La reconnaissance du statut d'Etat à des entités contestées au regard des autorités juridictionnelles étrangères (Paolo PALCHETTI, Professeur à l'Université de Macerata)

Conclusions (Louis BALMOND, Professeur à l'Université Toulon Var)